

Le Mot du Maire

À tous,

Nous voilà tous engagés pour un mandat de 6 ans, cette période est très spéciale et difficile à gérer.

L'équipe est installée, les adjoints du nouveau bureau municipal ont pris leurs fonctions respectives.

Vous pouvez consulter l'organigramme du nouveau groupe sur notre site internet : www.erbree.fr.

Les commissions communales sont en place et nous intégrerons

les nouvelles instances de Vitre Communauté en Septembre.

Le PLU (nouveau plan local d'urbanisme de la commune d'Erbrée) est opposable. Le plan local d'urbanisme porte sur un territoire couvert par un schéma de cohérence territoriale approuvé, il est exécutoire.

Les travaux de finition de la coulée verte et l'aménagement de

l'impasse de Bretagne sont prévus en Septembre.

La vente des lots du Courtil est en cours, n'hésitez pas à réserver...

C'est la rentrée pour tout le monde, petits et grands, les mesures sanitaires et le confinement allégé sont toujours présents dans notre quotidien.

Soyez prudents et bon courage.

Michel Errard

MAIRIE
12 rue de Bretagne
35500 ERBRÉE
mairie@erbree.fr
☎ 02 99 49 40 17
www.erbree.fr

Directeur
de la Publication

Michel
ERRARD

Responsable
de la Rédaction

Ollivia
de LA VALLIÈRE

Collaborateurs

Samuel
COLINET

Marie-Christine
GUESDON

Fanély
TARDIVEL

Freddy
FAUCHEUX

Yves-Laurent
BOTREAU



● Plan Local d'Urbanisme

Après son approbation à la séance du conseil municipal du 12 février 2020, le dossier a été transmis à la Préfecture au contrôle de légalité. Il n'a fait l'objet que d'une demande de rectification du plan des servitudes d'utilité publique (omission graphique des servitudes radioélectriques PT1). Cette erreur matérielle a été rectifiée.

Le PLU ainsi que le nouveau plan de Droit de Préemption Urbain (DPU) sont opposables depuis le 24 août dernier. Toutes les demandes d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables de travaux, certificats d'urbanisme) sont désormais instruites avec ces documents.

Le dossier est consultable à la mairie, il sera aussi inséré sur le site internet de la commune fin septembre.

PLU 2020
en vigueur



● Travaux voirie

Depuis quelques jours maintenant, des travaux d'aménagement de voirie ont démarré sur la commune, avec la société FTPB. Dans le bourg, les voies piétonnes du lotissement des Croixlaines sont en cours de réaménagement. Des barrières en bois vont venir remplacer les plots en béton pour plus de sécurité et les anciens points d'ordures vont disparaître. Ils seront remplacés par des places de parking ou espaces verts.

Au niveau de la mairie, nous entamerons la phase 2 des travaux en septembre.

En zone rurale, la route de la Déhorie, celle de Poncéard et celle permettant l'accès à l'aire de service d'Erbrée vont être refaites.

● Erbrée CleanUp

La commune organise "Erbrée CleanUp". Cette opération de nettoyage s'inscrit dans la plus grande mobilisation citoyenne et environnementale à l'échelle du monde : le World CleanUp Day ou la Journée mondiale du nettoyage de notre planète !

Rendez-vous le :

19 SEPTEMBRE 2020



9 h 30 parking de la salle des fêtes

Déroulé : 9 h 30 - Organisation des équipages de nettoyage et consignes de sécurité, 10 h - Départ, 12 h - Retour avec les déchets collectés. Photos de groupe et pot de l'amitié.

Venez nombreux, équipés de masque, (Covid oblige), gants et gilets de sécurité. **Présentation générale de l'opération World CleanUp en dernière page de ce flash.**

Réunions du Conseil Municipal

16 septembre
14 octobre
18 novembre
16 décembre

(sous réserve de modification)

Bulletin de fin d'année

Les articles sont à déposer en mairie pour le 15 octobre.



● Associations, commerçants, artisans et agriculteurs

Les élus souhaitent vous rencontrer

Des réunions d'information et d'échange auront lieu dans les trois prochains mois avec chaque acteur (associatif ou professionnel) de la commune. Qui ? Quand ? Où ? On vous dit tout !

Associations	Commerçants et artisans	Agriculteurs
● Mercredi 23 septembre	● Mercredi 21 octobre	● Jeudi 26 novembre
Salle des fêtes d'Erbrée à 20 h		

Pour une bonne organisation (surtout en cette période), merci de nous informer de votre présence par téléphone au 02 99 49 40 17 ou par mail à mairie@erbree.fr.

● Salle des fêtes et salle multifonctions...

Suspension des locations

Conformément au décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020, prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de **Covid-19** dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé, ainsi qu'à la note relative aux dispositions concernant l'ouverture des ERP (Etablissement Recevant du Public) du 7 août 2020, **la municipalité d'Erbrée a pris la décision de SUSPENDRE la mise à disposition des salles communales pour l'organisation d'événements festifs, et ce jusqu'à nouvel ordre.**

Pour les mois à venir, en fonction des nouvelles mesures émises par la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, nous prendrons la décision de les annuler ou de les autoriser. Concernant les mois de septembre et d'octobre toutes les locations "festives" sont définitivement annulées.

● CCAS

Pour maintenir le lien social et faciliter les contacts, la nouvelle équipe, installée depuis le 7 juillet dernier, a décidé de reconduire les actions déjà mises en place (repas des aînés, colis de Noël...) et d'élargir ses animations.

Toute l'équipe est motivée pour dynamiser le CCAS et favoriser les rencontres intergénérationnelles

Nouveau : tout au long de l'année...

Pour marquer l'anniversaire des personnes qui auront 90, 95, 100 ans..., les membres du CCAS rendront visite à la personne concernée pour partager un bon moment et lui offrir un présent.

Repas des aînés

Par prudence et en raison de la Covid-19, le repas des aînés n'aura pas lieu cette année. Les membres du CCAS vous donnent

d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine au mois de juin. La date sera définie ultérieurement.

Actions mises en place avec le CLIC

Pour les personnes de plus de 60 ans (55 ans en situation de handicap) à risque modéré de chute :

◆ Atelier équilibre (max. 9 pers.)

Réunion publique le 17 septembre à 10 h à la salle des fêtes d'Erbrée. Sur inscription auprès du CLIC au 02 23 55 51 44. Suivi de 15 séances, toujours sur inscription, du 25 septembre au 15 janvier 2021 (sauf vacances de fin d'année) et d'une séance d'évaluation prévue le 16 avril 2021. Les séances auront lieu de 14 h à 15 h à la salle des fêtes. **Atelier gratuit !**

Pour les personnes de plus de 60 ans (55 ans en situation de handicap) :



◆ Atelier numérique (groupe 8/10 pers.)

Réunion publique le 3 novembre à 14 h à la salle des fêtes d'Erbrée. Suivi de 5 séances, sur inscription, du 10 novembre au 8 décembre de 14 h à 17 h. Mise à disposition d'une tablette numérique pendant les séances. **Atelier gratuit !**

Dans la continuité de nos missions, nous sommes présents pour aider les personnes : âgées, handicapées, en situation de fragilité ou en difficulté même passagère. N'hésitez pas à nous contacter à la mairie au 02 99 49 40 17.

● Mairie et Agence Postale

La mairie et l'agence postale ont repris leurs horaires d'avant Covid depuis le 3 septembre.

Horaires de la Mairie

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi*
Matin	Fermé	9 h à 12 h 30	9 h à 12 h	9 h à 12 h 30	Fermé	9 h à 12 h
Après-midi	14 h à 17 h	14 h à 17 h	Fermé	14 h à 18 h	14 h à 16 h	Fermé

Possibilité de recevoir sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture.

Horaires de l'Agence Postale Communale

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi*
Matin	Fermé	9 h à 12 h 30	Fermé	9 h à 12 h 30	Fermé	9 h à 11 h 30
Après-midi	14 h à 17 h	14 h à 17 h	Fermé	14 h à 18 h	14 h à 16 h	Fermé

* La Mairie et l'Agence Postale sont fermées tous les 1^{er} samedi de chaque mois.

● Vie pratique...

Etat-Civil : Reconnaissance d'un enfant avant la naissance (couple non marié)

Au sein d'un couple non marié, la filiation d'un enfant s'établit différemment à l'égard du père et de la mère. Pour la mère, il suffit que son nom apparaisse dans l'acte de naissance pour que la maternité soit établie. En revanche, pour établir sa paternité, le père doit faire une reconnaissance.

Avec quelles pièces venir ?

- Carte d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (eau, téléphone, électricité, impôts)



Recensement militaire

Les jeunes français (filles et garçons) sont priés, dès leurs 16 ans, de se présenter à la Mairie pour se faire recenser.

Avec quelles pièces venir ?

- Carte d'Identité
- Livret de famille des parents

Information de dernière minute

Depuis le 1^{er} septembre, le port du masque est obligatoire à toutes personnes de 11 ans et + au sein des marchés de plein air, même s'il n'y a qu'un marchand (boucher, pizzaiolo...).

COVID 19

Ouverture au public Consignes

Port du masque
OBLIGATOIRE

Limitation à 3 personnes
simultanées dans le hall d'accueil

Gestes barrières à appliquer

Distanciation physique
et marquage au sol à respecter

Spray hydroalcoolique
à disposition dès l'entrée

Restons
MOBILISÉS

● Bibliothèque

Les vacances sont terminées, la bibliothèque a rouvert ses portes le 1^{er} septembre.

Les horaires :

Mardi : 16 h - 19 h

Mercredi : 14 h - 17 h

Vendredi : 16 h - 18 h



À cause de la Covid-19, et ce jusqu'à nouvel ordre, la bibliothèque restera fermée les samedis matins.

● Accueil de Loisirs



Pendant les vacances d'été, l'accueil de loisirs a proposé aux enfants plusieurs activités, tout en respectant les gestes barrières, autour des thèmes suivants : Les Cités d'Or, Alice aux Pays des Merveilles et l'Irlande.

Les enfants ont pu développer leur imagination autour des contes et des légendes, des costumes, des jeux, du bricolage et réaliser des recettes.

L'équipe de l'ALSH vous souhaite à tous une bonne rentrée.

● École Saint-Anne

Vive la rentrée !!! 🎒

L'école est en effusion... 🌀 Hâte de retrouver des classes animées par la présence de nos chers enfants !!! 🧒

Dans l'attente de nouvelles directives, la rentrée s'organise pour le moment, sur le même fonctionnement que nous avons connu au mois de juin. Toute l'équipe est mobilisée pour garantir les meilleures conditions d'accueil pour tous.

Nous devons malheureusement vous annoncer que la fête de l'école reportée au 26 septembre 2020 n'aura finalement pas lieu. La situation sanitaire actuelle ne nous permet pas d'assurer une telle manifestation sans prendre le risque d'exposer la population.

BONNE RENTRÉE À TOUTES ET À TOUS !

Cependant, nous maintenons l'organisation de la tombola pour assurer l'avenir financier de l'établissement et permettre d'alléger la charge des familles. Nous sommes certains que la population erbréenne et des alentours réservera un accueil "masqué souriant" à nos vendeurs tout aussi masqués et souriants 😊 😊 !

Les personnes qui auraient des dons à faire à l'école (financier, lots publicitaires, dons d'objets neufs,...) sont invitées à les déposer à l'école aux heures d'ouvertures ou de se faire connaître auprès de l'équipe OGEC. Nous avons besoin de vous tous pour assurer la réussite de cette tombola !!!

Nous vous souhaitons une belle rentrée,

L'équipe OGEC.

● Fanfare



Le jeudi 6 août, nous nous sommes réunis autour d'un pique-nique, comme à notre habitude à cette période de l'année.

Heureux de se retrouver et partager ce moment de convivialité après ces longs mois de confinement.

Comme certains d'entre vous ont pu le remarquer, nous avons tenu à apporter notre soutien, pendant cette période éprouvante pour tout le monde et tout particulièrement le personnel soignant ainsi que tous les autres corps de métier particulièrement sollicités pendant cette crise sanitaire. Ainsi, pendant le confinement, certains membres de la fanfare se sont réunis autour du calvaire de Burel tous les jours afin de faire résonner quelques notes de musique en hommage à ceux qui ont continué de travailler dans ce contexte si particulier.

Nous recevrons avec plaisir les musiciens qui souhaiteraient se joindre à la fanfare. N'hésitez pas à vous manifester auprès de nos membres ou via la mairie, toutes les bonnes volontés seront accueillies à bras ouverts !

Le Président Gérard Gautier

● Club de la 2^{ème} Jeunesse

2020 s'annonçait bien après le recrutement de nombreux adhérents et patatra une pandémie s'invite...

Ce sont toutes nos activités qui s'arrêtent net, nous privant de toutes ces rencontres : concours de belote, palets, gai savoir, danse qui sont le lien entre tous nos adhérents et les clubs voisins.

Nous avons dû annuler la sortie d'avril, rencontre avec le Bourgneuf-la-Forêt, le repas de la Peinière, notre rencontre du premier jeudi d'août, galette saucisse inter club. Heureusement, ce maudit virus ne

s'est pas invité dans nos rangs. La sortie du 22 octobre, Marie Guerzaille, est maintenue avec les précautions préconisées. De nombreux adhérents attendent de reprendre les activités et retrouver ces liens qui sont la fibre de notre association et de casser cette ambiance du chacun dans son coin.

Nous espérons très fort que nous pourrions nous retrouver pour le repas annuel du 3 décembre et la bûche le 16 selon les événements à venir. En attendant des jours meilleurs il nous appartient à tous de rester prudents !

Le Président Michel Alliot



● ASEB

Les inscriptions pour la saison 2020-2021 sont toujours possibles.

Pour les jeunes, les entraînements sont assurés par Vitré Communauté, le mercredi après-midi ou le vendredi soir. Les matchs ont lieu le samedi. 2 séances d'essai sont proposées début septembre.

Pour plus de précisions (horaires, équipe, inscription...), contactez Mickaël Huet (Mail : mickaelhuet@free.fr / tél. : 06 03 08 39 27).

● Tennis de table

Suivant les faits de la Covid-19, nous sommes dans l'attente de l'ouverture de la salle de sports, avec sans doute un nouveau protocole d'utilisation. La mairie nous informera en temps voulu en fonction des nouvelles dispositions sanitaires.

Bonne nouvelle, depuis le mardi 25 août, la salle des sports ouvre ses portes avec des recommandations en vigueur : entrée/sortie, sens de circulation, raquettes et

balles par joueur etc... alors amis sportifs à vos raquettes.

Les séances restent les mercredis de 16 h à 18 h 30 pour les jeunes loisirs. Il va pouvoir y avoir des modifications d'heure suivant le nombre d'inscrits et selon les mesures sanitaires à installer. Veuillez contacter Roland au 06 02 25 16 11.

L'entraînement des loisirs adultes reprend

les mercredis soir de 20 h à 22 h.

Pour le lancement du championnat seniors, nous attendons toutes les infos du comité d'Ille-et-Vilaine de tennis de table.

Je vous transmettrai toutes les nouvelles mesures au fur et à mesure de leur réception, ou lors de votre venue au premier entraînement.

Sportivement Roland président

● USEM

Le samedi **12 septembre** se déroulera une permanence licences saison 2020/21 au foyer à Erbrée de 10 h à 12 h.

Elle a pour but de faire :

- Photo individuelle des joueurs de l'USEM pour le site ;
- Photo des équipes jeunes ;
- Mise à jour des cotisations ;
- Recrutement des jeunes licenciés ;
- Photo du bureau.

La société FOOTLAB en partenariat avec INTERSPORT organisait vendredi 21 août à Erbrée une journée animation pour faire découvrir les nouvelles chaussures à crampons NIKE. Ils ont fait le tour de la France, avec 6 villes étapes, dont Erbrée.

35 joueurs étaient présents le matin et 40 joueurs l'après midi de la catégories U10 à U17, venant de l'Ille-et-Vilaine et des départements voisins. À noter la présence de 11 joueurs de ERBRÉE - MONDEVERT.

5 ateliers différents leurs étaient proposés.

Chaque joueur est reparti avec une tenue NIKE (Maillots, short, chaussettes), une gourde et un bon de réduction INTERSPORT.



● Classes o

Au vu des règles sanitaires et des gestes barrières à respecter pour le bien de tous, la journée des classes 0 initialement prévue le 25 avril 2020, puis reportée au 3 octobre, est **définitivement annulée** pour cette année.

● Organismes extérieurs

Vitré Communauté
École d'Arts Plastiques



4 - 7 ans : éveil et initiation
8 - 10 ans et 11 - 14 ans : initiation et approfondissement
Jeunes et adultes : initiation et approfondissement

Pour tous renseignements : 02 99 74 68 62 ou par mail à ecoleartsplastiques@vitrecommunaute.org



Conciliateur de justice

**Vous avez un litige ?
Pensez au conciliateur de justice !**

Il est là pour vous aider et c'est gratuit.

Il tient des permanences, sur rendez-vous :

- ~ à la Mairie d'Argentré-du-Plessis, le 1^{er} mercredi du mois de 9 h à 12 h - Contact : 02 99 96 61 27,
- ~ au Centre Sociale de Vitre, le 1^{er} jeudi du mois de 9 h à 12 h - Contact : 02 99 75 04 60.

(la liste complète des communes de permanence est disponible à la Mairie).

Dispositif ADA - Accompagnement à Domicile Administratif

Le dispositif ADA s'adresse aux seniors de plus de 60 ans fragilisés et vivant à domicile.

Un travailleur social accompagne les bénéficiaires chez eux pour leur permettre une réappropriation de l'environnement administratif (classement, rédaction de courriers, appels aux organismes...).

5 rencontres à domicile au maximum. Gratuit sur inscription.

Pour tous renseignements, vous devez prendre contact avec votre Mairie au 02 99 49 40 17.



● World CleanUp Day

JOURNÉE MONDIALE
DU NETTOYAGE
DE NOTRE PLANÈTE



LE 19 SEPTEMBRE 2020

Inscriptions sur www.worldcleanupday.fr

L'idée de revoir sa manière de consommer commence à faire son chemin. Peu à peu, familles, commerces et pas que, se penchent sur le sujet pour un mode de vie plus respectueux de notre environnement.

À travers le World CleanUp Day, nous travaillons toute l'année à informer non seulement les citoyens mais aussi les entreprises, écoles, associations et collectivités sur l'abondance des déchets délaissés dans la nature.

Le principe étant d'inviter les gens à poser un regard différent sur ces lieux de vie qui font leur quotidien.

Voir ce que l'on ne voit plus grâce à l'expérience du terrain pour en constater les conséquences, les dégâts et aussi prendre conscience des répercussions. C'est pourquoi il existe un jour symbolique où chacun se mobilise : le World CleanUp Day.

Et cette année, c'est le 19 septembre 2020 !

Vous aussi, engagez-vous et participez à la Journée mondiale du nettoyage en vous inscrivant sur : www.worldcleanupday.fr

Comment ça marche ?

Le concept est très simple : le site français du World CleanUp Day recense l'ensemble des opérations de nettoyage des espaces publics prévues par des citoyens à travers le pays. Vous pouvez rejoindre une initiative citoyenne, comme celle organisée par votre commune.

Le World CleanUp Day repose sur des valeurs fédératrices, pédagogiques et surtout conviviales. Entraînez vos proches et engagez-vous à votre échelle pour nettoyer vos villes et campagnes et contribuer à rendre notre planète beaucoup plus sympa à vivre.

Le World CleanUp Day est un moyen de faire évoluer les consciences et de faire changer les comportements.

**MIEUX PRODUIRE
MIEUX CONSOMMER
MIEUX/MOINS JETER**

Comment participer à "Erbrée CleanUp" ?

Pour officialiser votre participation, vous pouvez, si vous le souhaitez, vous inscrire sur le site www.worldcleanupday.fr mais ce n'est pas obligatoire !

